

Rapport annuel 2009 de l'association swissdec

Période du 1.4.2009 au 31.3.2010

swissdec, case postale
6002 Lucerne

Rapport annuel 2009 de l'association swissdec
Période du 1.4.2009 au 31.3.2010

Edition 3.2010

Table des matières

1. Organisation	3
1.1 Comité	3
1.2 Centre opérationnel	4
1.3 Commission technique	5
2. Présentation des comptes	7
2.1 Compte de résultats (du 1.1.2009 au 31.12.2009)	8
2.2 Bilan au 31.12.2009	9
2.3 Budget et prévision 2010	10
2.4 Budget de l'association swissdec 2011	11
3. Rapport de l'organe de révision	12
4. Protection des données	13
5. Conseils et certifications 2009	15
6. Norme suisse en matière de salaire (ELM) 2009	17
7. Répartiteur	18
8. Marketing 2009 - 2011	19
8.1 Les activités suivantes ont été mises en œuvre ou sont prévues:	19
8.2 Entreprises avec comptabilité salariale > 10 personnes	21
8.3 Entreprises sans comptabilité salariale < 10 personnes	21
8.4 Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale	22
8.5 Destinataires des données salariales	23
9. Projets	24
10. Calendrier 2009 - 2011	27

1. Organisation

1.1 Comité

Composition

Lors de l'assemblée de l'association 2009, un nouveau membre a rejoint le comité en la personne de Didier Froidevaux (OFS).

- Ulrich Fricker (Suva), président de l'association
- Bruno Knüsel (CSI), vice-président
- Jürg Hauswirth (ASA), trésorier
- Hans-Jörg Scheitlin (eAVS/AI), technique
- Didier Froidevaux (OFS), questions spécifiques

Séances

Le comité s'est réuni à cinq reprises: le 3 mars, le 3 juillet, le 23 septembre, le 3 novembre 2009 ainsi que le 9 mars 2010.

Le comité a accueilli les invités suivants:

- Christoph Rothenbühler, ASA (responsable de la commission technique), invité permanent
- Maria Winkler (préposée à la protection des données swissdec), ad hoc

Durant la période 2009/2010, les transmissions ne se sont pas déroulées comme prévu. L'intensification et la concentration concertées du marketing doivent se poursuivre. La diffusion du nouveau canal de transmission des données salariales et la familiarisation avec son utilisation sont exigeantes et le client/l'utilisateur a besoin de temps pour lever les obstacles. Le comité confirme que la garantie de la stabilité technique doit être prioritaire et que les activités marketing doivent continuer à être déployées conformément au concept. Les investissements relatifs au marketing figurent dans le budget 2011. Ils n'autorisent pas de campagne pour l'ensemble de la Suisse.

Règlement d'organisation

Le 9 mars 2010, le comité a approuvé la proposition d'intégrer la section «concepteurs de logiciels de comptabilité salariale» et l'organigramme a été modifié.

Contrats

Les contrats de collaboration entre l'association swissdec et les partenaires concernés ont été établis. Les documents suivants ont été adaptés en conséquence:

- Le contrat de collaboration entre l'association swissdec et le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) a été signé.
- Le contrat eAVS/AI relatif au répartiteur a été signé par les deux parties.
- Le contrat avec l'Office fédéral de la statistique concernant les adaptations liées à la norme suisse en matière de salaire, version 3.0, a été signé.
- Le contrat eAVS/AI relatif à l'étude de faisabilité sur l'échange de données des allocations familiales avec les employeurs a été signé.
- Une offre pour un contrôle supplémentaire du répartiteur (test de pénétration par exemple), a été demandée.

- Cahier des charges de la «préposée à la protection des données»: à l'instigation de la SQS, il a été adapté concernant les **trois points suivants**:
 - soutenir la mandante en vue de remplir les critères d'obtention du label GoodPriv@cy et de garantir la satisfaction permanente des exigences du label après une certification réussie;
 - élaborer des directives et des instructions concernant la protection des données à l'intention du comité;
 - établir un rapport périodique à destination de la direction et du comité.
- Projet LPP: le centre opérationnel soumet au comité de pilotage ASA une demande d'augmentation du budget du projet de 200 000 CHF, devenue nécessaire suite à la requête de modification («change request») «Comparaison des données». En raison de cette modification, toutes les prestations fournies doivent être adaptées. Ce financement a été accueilli favorablement et approuvé par les assureurs impliqués.

Certification SQS

L'objectif consistant à briguer la certification SQS a été atteint. L'association swissdec a obtenu la certification à condition de procéder à un audit de maintien le 28 avril 2009. Ce dernier a été réalisé avec succès.

L'audit de maintien a principalement analysé la phase productive allant de décembre 2008 à avril 2009. Il devait permettre d'évaluer de manière approfondie le respect des prescriptions légales sur la protection des données lors du traitement de données en masse. Il a aussi montré que les exigences légales en matière de protection des données étaient pleinement satisfaites, également durant la phase productive.

Des audits internes supplémentaires doivent être organisés et réalisés sur une base annuelle par un responsable de la protection des données d'un membre de l'association.

Le premier audit interne a été effectué par la révision interne d'Allianz Suisse (partie prenante ASA) du 7 au 17 avril 2009. L'entretien de suivi s'est tenu le 27 mai 2009 et les mesures nécessaires ont été discutées et adoptées lors de la séance du comité du 3 juillet 2009.

1.2 Centre opérationnel

Activités

- Préparer les séances du comité, de la commission technique et des sections et fournir l'assistance nécessaire lors de celles-ci.
- Préparer la création d'une représentation des intérêts des concepteurs de logiciels de comptabilité salariale au sein de swissdec.
- Gérer la collaboration relative à la TVA avec l'Administration fédérale des contributions: 3 ateliers.
- Participer au comité de pilotage du projet LPP et au comité Vie de l'ASA: 4 séances.
- Préparer l'audit SQS en vue de l'obtention du label de qualité GoodPriv@cy.
- Préparer l'échange d'expérience entre les concepteurs de systèmes de comptabilité salariale à Berne du 6 mai 2010.
- Mettre sur pied des événements des groupements ci-après et fournir l'assistance nécessaire: concepteurs de logiciels de comptabilité salariale, assurances, eGovernment Suisse, «ffO-Meeting» (stratégie suisse de cyber-administration), ASEPP Association suisse des entreprises en plâtrerie peinture, Forum technologie du canton de Schwyz, Congrès des fiduciaires – forum d'entreprises à Davos, InsuranceCom à Rüschlikon, projet de la

Haute école spécialisée bernoise «Behördenübergreifende Zusammenarbeit bei E-Government-Vorhaben» (collaboration interservices dans les projets de cyberadministration).

- Préparer des documentations, des brochures et des dépliants et gérer le contenu du site Internet de swissdec.
- Elaborer et introduire le système de gestion de la protection des données (SGPD).
- Evaluer et introduire un nouveau système de gestion des documents et de protection des données: IQSoft.

Organisation

Les personnes suivantes travaillent au sein du centre opérationnel:

- Ernst Stalder (directeur)
- Marlis Fehr (communication et marketing)
- Enrico Roncaglioni (responsable du service spécialisé)
- Ilenia Tormen (administration)
- Simon Hofmann (communication)
- Soutien technique de la société itServe AG, Berne

1.3 Commission technique

La commission technique s'est réunie à deux reprises sous la direction de Christoph Rothenbühler: le 21 octobre 2009 et le 23 octobre 2010.

Les thèmes et travaux suivants ont été traités ou réalisés:

Section AVS/CCF:

- Le développement des données détaillées par enfant dans le domaine des CCF du schéma XML a été initié.
- Le remaniement de l'attestation salariale et des décomptes CCF est terminé.
- Les listes peuvent désormais être générées dans Viewgen.
- Connexion et mise en correspondance concernant la version 3.0, situation actuelle:
la version 2.2 par rapport à la version 3.0, autorisation comme par ex. LAA et LAAC, la phase pilote n'est pas encore planifiée, le collationnement (expériences LPP) doit être examiné après les premières expériences.

Section assurances

- Les adaptations (répartition hommes et femmes) relatives au schéma XML ont été réalisées.
- Le remaniement des décomptes annuels est terminé.
- Les listes peuvent désormais être générées dans Viewgen.

Section statistique (OFS)

- Enseignements tirés de l'exercice 2008/2009:
la qualité des données de la version 2.2 est partiellement insuffisante, une affectation standardisée de la prestation au gain est nécessaire, la version 3.0 comprend des données supplémentaires pour le mois d'octobre.
- Les adaptations (n° REE et l'affectation des personnes au n° REE) ont été initiées.
- La vérification des adaptations est encore en suspens: prévue pour janvier/février 2010 avec des clients sélectionnés.
- Les règles «prestation/gain» pour les versions 2.2 et 3.0 doivent encore être élaborées conjointement.
- Nouvelle demande: ne plus rendre anonyme le numéro personnel dans le document XML.

Section impôts

- Les adaptations ont été initiées ou ont été annulées du fait de l'absence de modification entre la version 2.2 et la version 3.0.
- Les expériences acquises durant l'exercice 2008/2009 sans autorisation (completion) ont été positives. Concernant la question de l'introduction future d'une autorisation, la section impôts a décidé de continuer à y renoncer.

Section LPP

- Nouveau processus: le **collationnement** a été initié.
- Le retour de données élargi est possible lors d'une identification client.
- Les messages de réponse complets ont été spécifiés.
- L'autorisation (completion) est encore en suspens.

Directives pour le traitement des données salariales (documentation spécialisée) et la transmission des données salariales (documentation technique): version 3.0

- Le processus de validation de la nouvelle version 3.0 a été ajourné en raison du processus de consultation réalisé auprès de l'ensemble des sections et d'exigences supplémentaires. La version définitive n'a pas pu être validée fin juin 2009.
- La mise en correspondance de la version 2.2. avec la version 3.0 et inversement a été initiée.
- XXL-ELM pour un nombre de personnes supérieur à 2000: des éléments existent déjà dans la version 3.0, mais les spécifications doivent encore être établies.
- Les bases de la certification sont terminées pour les premières certifications.
- Réception de la connexion: le contrôle de l'accessibilité (autorisation et profils d'assurance) a engendré des charges supplémentaires. Les problèmes de production ne peuvent pas encore être traités de manière optimale.
- Concepteurs de logiciels de gestion des ressources humaines et de comptabilité salariale: Prime Vision, Palik Informatik et Progel travaillent avec les directives pour la transmission des données salariales (version préliminaire 20090803) aux fins de tests. Ces concepteurs de logiciels ont pu obtenir la certification fin 2009.
- Le processus de validation de la nouvelle version 3.0 a pris du retard en raison du travail induit par la mise en concordance et d'exigences supplémentaires. La version définitive n'a pas pu être validée fin juin 2009.
- Production pour le 1^{er} décembre 2009:
Les travaux en suspens des différentes sections (AVS, CCF, OFS) ont été achevés, de sorte que la version 3.0 a été publiée le 18 décembre 2009 et validée pour la production. Trois concepteurs de logiciels de comptabilité salariale ont pu être certifiés sur la base de la version 3.0 et les premiers clients ont été en mesure d'effectuer des transmissions avec succès (deux assurances-vie, Axa Winterthur et SwissLife).

Règles de gestion des versions:

par ex. 3.0

- La règle a été adaptée, de petites corrections ont été effectuées.
- Le schéma a été modifié.

- Le marketing pour la promotion de la transmission électronique a été abordé et des mesures ont été définies.

2. Présentation des comptes

Comptes de l'association du 1.1.2009 au 31.12.2009

Les comptes de l'association se soldent par un bénéfice de 24 553,39 CHF. Il s'ensuit une réduction de la dette de l'association de 241 474,01 CHF à 216 920,62 CHF. Par rapport au budget 2009, la répartition des dépenses a été très différente. L'entretien et le support de la norme suisse en matière de salaire (ELM) se sont révélés plus onéreux (662 556,65 CHF, soit + 112 %), tandis que l'exploitation et l'entretien du répartiteur se sont avérés moins coûteux (686 588,31 CHF, soit - 21 %).

180 000 CHF ont été réservés pour le projet LPP.

L'achat de eAVS/AI pour l'utilisation du répartiteur arrivera à échéance en 2010 pour un montant de 400 000 CHF.

2.1 Compte de résultats (du 1.1.2009 au 31.12.2009)

		Clôture 2008 Net	Clôture 2009 Net
	N° de compte plan comptable	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
<u>Produits</u>			
Cotisations des membres	3400	669'144.95	669'146.30
Contributions aux prestations de transmission	3410	755'984.22	910'779.33
Contribution aux prestations OFS	3420	408'921.93	408'921.93
Contributions au développement eAVS/AI	3500	37'174.72	30'000.00
Contributions au développement CSI	3510	55'762.08	0.00
Contributions au développement OFS	3520	46'468.40	18'587.36
Contributions au développement Suva	3530	0.00	0.00
Contributions au développement eASA LPP	3540	450'000.00	470'000.09
Contributions au développement prestation eASA	3550	0.00	0.00
Recettes de licences	3600	139'405.20	74'349.44
Intérêts bancaires	3700	649.31	755.08
		<hr/>	<hr/>
Total des produits		2'563'510.81	2'582'539.53
<u>Charges</u>			
Conseils et certifications	4400	625'811.43	535'381.45
Déclaration ELM	4410	630'095.85	662'556.65
Transmission ELM / répartiteur	4420	1'113'044.11	686'588.31
Diverses charges de développement	4420	0.00	0.00
eAVS/AI: développement	6500	0.00	29'848.90
CSI: développement	6510	0.00	52'501.57
OFS: développement	6520	0.00	15'000.00
ASA: développement LAA, LAAC, IJM	6530	0.00	0.00
ASA: développement LPP	6540	365'902.27	457'086.47
ASA/Suva: développement prestation	6550	0.00	0.00
Frais d'exploitation et frais administratifs	6590	70'134.16	119'022.79
		<hr/>	<hr/>
Total des charges		2'804'987.82	2'557'986.14
		<hr/>	<hr/>
Perte	9000	-241'477.01	24'553.39
		<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

Figure 1: Compte de résultats (du 1.1.2009 au 31.12.2009)

2.2 Bilan au 31.12.2009

	<u>2008</u>	<u>2009</u>
Actifs	CHF	CHF
Luzerner Kantonalbank, compte d'association	323'022.44	424'009.49
Créances	117'014.25	13'988.00
TVA: impôt préalable	137'369.69	136'479.98
AFC: avoir impôt anticipé	227.28	264.28
Valeurs immatérielles	3.00	3.00
Dette de l'association	241'474.01	216'920.62
Total de l'actif	819'110.67	791'665.37
Passifs		
TVA collectée	69'367.67	63'894.97
Engagements	548'879.10	496'512.40
Passifs transitoires	200'863.90	231'258.00
Total du passif	819'110.67	791'665.37
<u>Annexe</u>		
Valeurs immatérielles	Valeur comptable /aleur comptable	
Droits d'auteur sur la norme suisse en matière de	1.00	1.00
Droits de marque sur la marque nominative "swiss	1.00	1.00
Droits sur le domaine www.swissdec.ch	1.00	1.00
Total valeurs immatérielles	3.00	3.00

Figure 2: Bilan au 31.12.2009

2.3 Budget et prévision 2010

	Clôture 2009	Budget 2010 Net	Budget 2010 Brut	Prévision 2010 Net	Prévision 2010 Brut
Produits					
Cotisations des membres	669'146.30	1'635'687.75	1'760'000.00	1'635'687.75	1'760'000.00
Contributions aux prestations de transmission	910'779.33	0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement eAVS/AI	30'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement CSI	0.00	450'000.00	484'200.00	450'000.00	484'200.00
Contributions au développement OFS	18'587.36	0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement Suva	0.00	100'000.00	107'600.00	100'000.00	107'600.00
Contributions au développement ASA	470'000.09	500'000.00	538'000.00	500'000.00	538'000.00
Contributions aux prestations OFS	408'921.93	408'921.90	440'000.00	408'921.90	440'000.00
Recettes de licences / partenaires	74'349.44	74'349.45	80'000.00	446'096.70	480'000.00
Intérêts bancaires	755.08	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des produits	2'582'539.53	3'168'959.10	3'409'800.00	3'540'706.35	3'809'800.00
Charges					
Conseils et certifications *	535'381.45	650'557.62	700'000.00	483'271.37	520'000.00
Déclaration ELM *	662'556.65	483'271.37	520'000.00	817'843.87	880'000.00
Transmission ELM / répartiteur **	686'588.31	678'438.66	730'000.00	678'438.66	730'000.00
Div. charges de développement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
eAVS/AI: développement	29'848.90	0.00	0.00	0.00	0.00
CSI: développement	52'501.57	450'000.00	484'200.00	450'000.00	484'200.00
OFS: développement	15'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ASA: développement LAA/LAAC/UM	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ASA: développement LPP **	457'086.47	0.00	0.00	0.00	0.00
ASA/Suva: développement prestation **	0.00	600'000.00	645'600.00	600'000.00	645'600.00
Frais d'exploitation et frais administratifs *	119'022.79	139'405.20	150'000.00	139'405.20	150'000.00
Total des charges	2'557'986.14	3'001'672.85	3'229'800.00	3'168'959.10	3'409'800.00
Résultat (- perte / + bénéfice)	24'553.39	167'286.25	180'000.00	371'747.25	400'000.00
Produits par membre ou partenaire sans TVA					
* Cotisations des membres					
eAVS/AI	167'286.25	408'921.95	440'000.00	408'921.95	440'000.00
CSI	167'286.25	408'921.95	440'000.00	408'921.95	440'000.00
OFS	167'286.25	408'921.95	440'000.00	408'921.95	440'000.00
ASA	167'286.25	408'921.95	440'000.00	408'921.95	440'000.00
Suva	167'286.25	408'921.90	440'000.00	408'921.90	440'000.00
** Contributions aux prestations					
eAVS/AI achat répat.	0.00	0.00	0.00	371'747.20	400'000.00
eAVS/AI	215'873.60	0.00	0.00	0.00	0.00
CSI répat.	241'635.70	450'000.00	484'200.00	450'000.00	484'200.00
OFS répat.	260'223.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ASA répat.	241'635.70	0.00	0.00	0.00	0.00
ASA projet (estimation)	650'000.00	500'000.00	538'000.00	500'000.00	538'000.00
Suva répat.	241'635.70	0.00	0.00	0.00	0.00
Suva projet	0.00	100'000.00	107'600.00	100'000.00	107'600.00
SECO	74'349.40	74'349.40	80'000.00	74'349.40	80'000.00
Total des produits	2'761'784.35	3'168'959.10	3'409'800.00	3'540'706.30	3'809'800.00
Approuvé lors de l'assemblée de l'association du		22.4.2009	22.4.2009	9.3.2010	9.3.2010

Figure 3: Budget et prévision 2010

2.4 Budget de l'association swissdec 2011

	Clôture 2009	Budget 2010 Net	Budget 2010 Brut	Prévision 2010 Net	Prévision 2010 Brut	Budget 2011 Net	Budget 2011 Brut
Produits							
Cotisations des membres	669'146.30	1'635'687.75	1'760'000.00	1'635'687.75	1'760'000.00	1'629'629.63	1'760'000.00
Contributions aux prestations de transmission	910'779.33	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement eAVS/AI	30'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement CSI	0.00	450'000.00	484'200.00	450'000.00	484'200.00	450'000.00	486'000.00
Contributions au développement OFS	18'587.36	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement Suva	0.00	100'000.00	107'600.00	100'000.00	107'600.00	100'000.00	108'000.00
Contributions au développement ASA	470'000.09	500'000.00	538'000.00	500'000.00	538'000.00	500'000.00	540'000.00
Contributions aux prestations OFS	408'921.93	408'921.90	440'000.00	408'921.90	440'000.00	407'407.41	440'000.00
Recettes de licences / partenaires	74'349.44	74'349.45	80'000.00	446'096.70	480'000.00	74'074.07	80'000.00
Intérêts bancaires	755.08	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des produits	2'582'539.53	3'168'959.10	3'409'800.00	3'540'706.35	3'809'800.00	3'161'111.11	3'414'000.00
Charges							
Conseils et certifications *	535'381.45	650'557.62	700'000.00	483'271.37	520'000.00	481'481.48	520'000.00
Déclaration ELM *	662'556.65	483'271.37	520'000.00	817'843.87	880'000.00	814'814.81	880'000.00
Transmission ELM / répartiteur **	686'588.31	678'438.66	730'000.00	678'438.66	730'000.00	675'925.93	730'000.00
Div. charges de développement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
eAVS/AI: développement	29'848.90	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
CSI: développement	52'501.57	450'000.00	484'200.00	450'000.00	484'200.00	450'000.00	486'000.00
OFS: développement	15'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ASA: développement LAA/LAAC/UM	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ASA: développement LPP **	457'086.47	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ASA/Suva: développement prestation **	0.00	600'000.00	645'600.00	600'000.00	645'600.00	600'000.00	648'000.00
Frais d'exploitation et frais administratifs *	119'022.79	139'405.20	150'000.00	139'405.20	150'000.00	138'888.89	150'000.00
Total des charges	2'557'986.14	3'001'672.85	3'229'800.00	3'168'959.10	3'409'800.00	3'161'111.11	3'414'000.00
Résultat (- perte / + bénéfice)	24'553.39	167'286.25	180'000.00	371'747.25	400'000.00	0.00	0.00
Produits par membre ou partenaire sans TVA							
* Cotisations des membres							
eAVS/AI	167'286.25	408'921.95	440'000.00	408'921.95	440'000.00	407'407.41	440'000.00
CSI	167'286.25	408'921.95	440'000.00	408'921.95	440'000.00	407'407.41	440'000.00
OFS	167'286.25	408'921.95	440'000.00	408'921.95	440'000.00	407'407.41	440'000.00
ASA	167'286.25	408'921.95	440'000.00	408'921.95	440'000.00	407'407.41	440'000.00
Suva	167'286.25	408'921.90	440'000.00	408'921.90	440'000.00	407'407.41	440'000.00
** Contributions aux prestations							
eAVS/AI achat répat.	0.00	0.00	0.00	371'747.20	400'000.00	0.00	0.00
eAVS/AI	215'873.60	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
CSI répat.	241'635.70	450'000.00	484'200.00	450'000.00	484'200.00	450'000.00	486'000.00
OFS répat.	260'223.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ASA répat.	241'635.70	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ASA projet (estimation)	650'000.00	500'000.00	538'000.00	500'000.00	538'000.00	500'000.00	540'000.00
Suva répat.	241'635.70	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Suva projet	0.00	100'000.00	107'600.00	100'000.00	107'600.00	100'000.00	108'000.00
SECO	74'349.40	74'349.40	80'000.00	74'349.40	80'000.00	74'074.07	80'000.00
Total des produits	2'761'784.35	3'168'959.10	3'409'800.00	3'540'706.30	3'809'800.00	3'161'111.12	3'414'000.00
Approuvé lors de l'assemblée de l'association du		22.4.2009	22.4.2009	9.3.2010	9.3.2010	22.4.2010	22.4.2010

Figure 4: Budget

3. Rapport de l'organe de révision



KPMG AG
Wirtschaftsprüfung
D4 Platz 5
CH-6039 Root/Luzern

Telefon +41 41 368 38 38
Telefax +41 41 368 38 80
Internet www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision sur la révision restreinte à l'assemblée de

l'association swissdec, Lucerne

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié les comptes annuels (bilan, compte de résultats et annexe) de l'association swissdec pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité, alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres infractions à la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas en conformité avec la loi et les statuts.

Nous attirons l'attention sur le fait que les engagements de l'association ne sont pas couverts par la fortune de l'association.

KPMG SA

Thomas Studhalter
Expert-comptable agréé
Réviseur en chef

Patrick Näf
Expert-comptable agréé

Root/Lucerne, le 19 mars 2010

Annexe
- Comptes annuels (bilan, compte de résultats et annexe)

4. Protection des données

Avant-propos

Du point de vue du droit en matière de protection des données, l'exercice a été marqué par le développement et l'amélioration du système de gestion de la protection des données, l'organisation de formations supplémentaires, le maintien de la sécurité des données et en particulier par la connexion des caisses de compensation au répartiteur. Aucune demande de droit d'accès au sens de l'art. 8 LPD n'a été enregistrée, aucune action en justice n'a été intentée et aucune recommandation n'a été émise par le préposé fédéral à la protection des données et à la transparence. Un incident concernant la protection des données s'est produit en février 2010; il a été réglé à la satisfaction du préposé fédéral.

Activités

La **connexion des caisses de compensation** au répartiteur constitue un grand succès pour l'association swissdec, également sur le plan du droit de la protection des données. La transmission des données salariales s'effectue désormais de manière standardisée pour tous les destinataires.

L'entretien du **système de gestion de la protection des données** (SGPD) générait jusque-là des charges importantes et l'accès à ce dernier était compliqué pour les parties prenantes. En 2009, l'association swissdec a évalué et acquis un nouvel outil de gestion et de publication des documents (IQSoft). Au cours de l'année 2009, l'intégration de l'ensemble du SGPD dans IQSoft a été entamée. L'accès des parties prenantes à IQSoft n'était pas encore possible en 2009, mais devrait être réalisé dans le courant de l'année 2010.

Sur la base de l'**audit interne 2009**, une liste comprenant un aperçu des lacunes et les mesures prévues a été établie. La majeure partie des mesures prévues a déjà été mise en œuvre, dont par exemple la réglementation de la procédure en cas de demandes de droit d'accès, l'adaptation de la planification des audits jusqu'en 2011, l'adaptation de la politique de protection des données et la planification des objectifs en matière de protection des données. Afin de maintenir les charges liées aux audits internes à un niveau aussi bas que possible pour les auditeurs concernés, il convient de faire appel autant que faire se peut à des personnes connaissant déjà l'association swissdec et ses objectifs. Le prochain audit interne se déroulera durant le premier semestre 2010 et concernera les aspects juridiques de la protection des données relatifs au travail de l'association, ce après que le système de gestion de la protection des données ait été contrôlé au cours de l'exercice précédent. Les aspects relatifs à la sécurité des données seront audités en 2011.

Les propositions d'amélioration contenues dans le rapport de l'**audit SQS 2009** ont été mises en œuvre. Parmi celles-ci figurent la planification affinée des audits, l'attestation des personnes ayant suivi des formations en matière de protection des données ou le développement de mesures immédiates visant à limiter les dommages en cas d'urgence. Le prochain audit aura lieu le 27 avril 2010.

Dans le domaine de la **sécurité des données**, l'association swissdec reçoit un rapport mensuel de Swisscom SA, garantissant un contrôle permanent des aspects liés à la sécurité des données chez l'exploitant du répartiteur. Swisscom SA est en outre certifié ISO 27001 et tenu par contrat d'informer activement l'association swissdec de tout aspect susceptible de menacer la sécurité des données. Un test de pénétration externe a également été effectué avec un fournisseur externe durant l'exercice sous revue. Les mesures nécessaires seront mises en œuvre au cours de l'exercice à venir.

Objectifs

Les **objectifs fixés pour l'exercice 2009** n'ont pas été entièrement atteints.

- La **formation des sections** dans le domaine de la protection des données s'est avérée difficile pour des raisons de calendrier. Une formation de la section LPP a eu lieu, celle des autres sections doit être prévue et réalisée lors de la période 2010/2011.
- L'objectif qui consistait à n'enregistrer **aucun incident en rapport avec la protection des données** n'a pas été atteint, un tel incident s'étant produit en février 2010. Le préposé fédéral à la protection des données et à la transparence s'est adressé à la préposée à la protection des données, ayant été informé par un tiers de la présence de données personnelles actives sur la plateforme swissdec lab pouvant être visionnées par toutes les personnes ayant accès à la plateforme. L'enquête diligentée sans délai a montré qu'un concepteur de logiciels de comptabilité salariale avait par erreur alimenté la plateforme avec des données client. Ces données ont été supprimées après consultation de l'entreprise concernée et la possibilité de transférer des données et des documents sur la plateforme a été définitivement supprimée. Comme il n'a pas pu être établi qui avait ouvert le fichier sur swissdec lab, toutes les personnes pouvant accéder à swissdec lab ont été informées de l'incident par courrier et exhortées à supprimer immédiatement toute copie éventuelle. Le préposé fédéral a fait savoir que l'incident avait été traité et réglé à son entière satisfaction.
- Les autres objectifs ont pu être réalisés.

Evaluation du système de gestion de la protection des données par le centre opérationnel et objectifs 2010/2011

Bien que tous les objectifs de l'exercice 2009/2010 n'aient pas pu être atteints, l'incident de février 2010 a démontré que le système de gestion de la protection des données était à même de garantir systématiquement la protection des données au sein de l'association swissdec.

Cet événement révèle que si les incidents en la matière ne peuvent pas être évités avec une totale certitude, les responsabilités et les procédures lors de la survenance d'un tel cas doivent être clairement définies et observées. La collaboration de toutes les personnes concernées et la communication avec le préposé fédéral ont bien fonctionné.

Cela confirme en outre la supposition selon laquelle un cas de ce genre est perçu comme un incident relevant de l'association swissdec, même si, en l'espèce, le manquement incombait au concepteur de logiciels de comptabilité salariale en question. La communication vis-à-vis des parties prenantes et du grand public concernant les objectifs et les activités de l'association swissdec doit faire l'objet d'une attention particulière. La publication du guide de la norme suisse en matière de salaire s'inscrit dans cette démarche.

La formation des sections en matière de protection des données aura lieu durant l'exercice à venir. Il faut en effet s'assurer de la sensibilisation de toutes les personnes influant de manière significative sur le traitement des données au sein de l'association swissdec.

C'est la raison pour laquelle les **objectifs** suivants ont été fixés pour l'**exercice à venir** (du 1.4.2010 au 31.3.2011):

- Planification et réalisation d'une formation en matière de protection des données pour toutes les sections.
- Publication d'un guide de la norme suisse en matière de salaire visant à améliorer l'information des parties prenantes et du public concernant les objectifs et l'activité de l'association swissdec.
- Exécution d'un test de pénétration externe chez l'exploitant du répartiteur.
- Amélioration de la documentation relative au système de gestion de la protection des données dans IQSoft.
- Pas d'incident en rapport avec la protection des données.
- Tenue permanente de la liste incidents en rapport avec la protection des données.
- Réalisation d'un audit interne en mars/avril 2011.

5. Conseils et certifications 2009

Les charges liées aux conseils et aux certifications concernent les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale.

Certifications 2009	
Nombre de certifications effectuées	15
Total des comptabilités certifiées swissdec	56

Conseils 2009	
Nombre de concepteurs de logiciels de comptabilité salariale avec lesquels des «affaires» ont été conclues durant la période 2008 - 2009 (négociations, conseils et certifications en cours)	64
Conception, développement et coordination de la certification	

Ressources en personnel 2009 et charges	
Nombre de personnes impliquées (11 personnes Suva + 4 personnes itServe AG)	Total 15 (partenaires non compris)
Nombre d'heures rapporté pour les conseils et les certifications	3675

Aperçu des missions de conseils et de certification

Missions de conseils et de certification	Spéc.	Techn.	Total
Heures fournies	2363	1312	3675

Année		2006	2007	2008	2009	2010
Nombre de comptabilités salariales certifiées swissdec	49	5	14	13	15	2
Nombre de comptabilités salariales recertifiées swissdec	7		4			3
Total certifications	56	5	18	13	15	5
Total conseils (procédures en cours, date convenue)	64			12	31	21
Dont présentant une convention additionnelle (date)				2	16	10

Certificat	Nombre	2010	2011	2012
Version 2.1	17			
Version 2.2	36			
Version 3.0	3			
Certificats arrivant à échéance		21	15	15

6. Norme suisse en matière de salaire (ELM) 2009

Entretien

- Organiser, préparer et mettre sur pied les réunions des sections et l'échange d'expérience (ERFA), activités de planification et de coordination, application de mesures relatives aux risques.
- Review interne.
- Développer la configuration du processus, les directives et les schémas XML.
- Assurer la maintenance des infrastructures, acquérir les outils et les adapter, développer et entretenir l'application de référence, développer, documenter, distribuer et entretenir ViewGen.
- Publier les directives, documentations, brochures, dépliants et présentations en trois langues.
- Gérer et développer la page d'accueil www.swissdec.ch ainsi que le système de gestion de la protection des données (SGPD).

Support et communication

- Variantes: swissdec.ch, Web Wikis (systèmes de gestion de contenu de site Internet), OTRS (logiciel open source de gestion de la relation client), e-mail et téléphone
- Cas de requêtes par tickets OTRS: 180 avec environ 800 mails de réponse

Contacts

Il n'a pas été procédé à un recensement statistique des requêtes téléphoniques.

Marketing

- Publications et lettres électroniques conçues pour la plateforme de WEKA Business Media AG. Elaborer divers documents et dossiers pour des événements et des présentations ainsi que des articles pour des revues spécialisées et pour la presse associative.
- Préparer avec tous les concepteurs et destinataires la journée d'échange d'expérience prévue le 6 mai 2010 au Stade de Suisse à Berne mai.

Ressources en personnel 2009 et charges	
Nombre de personnes impliquées (10 personnes Suva + 2 personnes it-Serve AG)	Total 12 (partenaires non compris)
Nombre d'heures rapporté pour la norme suisse en matière de salaire (ELM):	3757

Missions d'entretien standard	Spéc.	Techn.	Total
Heures fournies	1323	2433	3757

7. Répartiteur

Résultats d'exploitation 2009/2010, situation au 28.2.2010

Total des transmissions via le répartiteur

- **2843** déclarations de salaires réparties pour **296 905** personnes (contre 1912 déclarations productives l'année dernière à la même période).

Comptabilité salariale

38 comptabilités salariales ont transmis **2843** déclarations de salaires via le répartiteur:

sur les 51 comptabilités salariales certifiées swissdec, 38 ont transmis les données salariales de manière productive via le répartiteur, contre 20 seulement pour la période 2008/2009.

Connexions des destinataires de données salariales

17 institutions (contre 12 l'année précédente):

Suva, OFS, administrations fiscales des cantons de Berne et de Vaud, assurances privées: AXA Winterthur, Bâloise, CSS, Concordia, Helsana, Mobilière, Nationale Suisse, SwissLife, Visana et Zurich, caisses de compensation: Caisse de compensation des arts et métiers suisses, Caisse de compensation des arts graphiques et de l'industrie travaillant le papier en suisse (Agrapi), Caisse de compensation SVA du canton de St-Gall.

- Domaines des destinataires finaux (LAA, LAAC, IJM): 39
- Déclarations de salaires productives: 2843
- Support et communication via swissdec.ch, Web wikis, OTRS, e-mail et téléphone. Cas de requêtes par tickets OTRS: 180 avec environ 800 mails de réponse
- Contacts: il n'a pas été procédé à un recensement statistique des requêtes téléphoniques.
- Reporting Swisscom IT Services
- Le système a toujours été disponible à 100 % et aucun incident n'a été enregistré. 1265 attaques ont pu être bloquées avec succès.

Ressources en personnel 2009 et charges	
Nombre de personnes impliquées (2 personnes Suva + 3 personnes itServe AG)	5 (partenaires non compris)
Nombre d'heures rapporté pour la norme suisse en matière de salaire (ELM):	389

8. Marketing 2009 - 2011

8.1 Les activités suivantes ont été mises en œuvre ou sont prévues:

Publications et informations pour les concepteurs de logiciels et les revues spécialisées.

Gestion et publication des listes des comptabilités salariales certifiées swissdec.

Canton de Schwyz: Forum Technologie du 4 novembre 2009:

Il s'agissait d'une mission commune avec le canton de Schwyz. Le forum s'est tenu le 4 novembre 2009 et a été lancé conjointement avec Mme Filippi, cheffe de l'Office de l'économie du canton de Schwyz. Toutes les entreprises du canton ont été invitées par courrier. L'objectif de l'atelier de deux heures était de conquérir ces entreprises.

D'autres cantons seront contactés pour leur demander s'ils seraient intéressés (Lucerne, Berne). Concernant de telles mesures, les relations avec des associations de promotion économique cantonales et régionales doivent également être utilisées.

Congrès des fiduciaires du 17 septembre 2009 à Davos:

Le 17 septembre 2009, le processus de swissdec a pu être présenté lors du congrès suisse des fiduciaires à Davos. Un travail de suivi sera effectué auprès des sociétés fiduciaires d'une certaine taille.

Echange d'expérience des concepteurs de systèmes de comptabilité salariale et des destinataires de données salariales du 6 mai 2010 à Berne, Stade de Suisse: organisation et réalisation. swissdec s'est fixé comme objectif de recruter d'ici à 2013 quelque 100 000 clients pour la transmission des données salariales via la norme suisse en matière de salaire (ELM). Le 6 mai 2010, swissdec invite près de 150 concepteurs de logiciels et tous les destinataires de données salariales au Stade de Suisse à Berne. Le thème principal de cette journée intitulée «Prêts pour l'expansion» sera la préparation de la réalisation des objectifs communs d'ici 2013. Sont également invités des représentants d'entreprises qui décrivent leurs expériences avec les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale. Tous les représentants seront conviés à des ateliers afin de parvenir à une meilleure planification, à une diffusion plus large et à une plus grande acceptation dans toute la Suisse.

Des activités marketing supplémentaires sont prévues auprès des entreprises, des clients et des associations dans le but d'accroître la diffusion des programmes salaires certifiés swissdec et d'optimiser leur mise en œuvre chez l'utilisateur. A cet effet, swissdec doit également pouvoir compter sur le soutien des membres du comité consultatif et des destinataires, qui influent positivement sur la diffusion et l'acceptation de swissdec. Conjointement avec WEKA Werbung, Swissdec organise des séminaires et un Business Dossier «swissdec».

Business Dossier «swissdec»:

L'idée de base du Business Dossier pour swissdec est de réunir tous les enseignements dans une seule publication (fonction du répartiteur, protection des données, etc.). Ce dossier pourrait être complété régulièrement.

Le sujet a été abordé lors de la séance de la commission technique et a reçu un accueil favorable. La préparation des contenus correspondants prendra au moins six mois. Il est également prévu d'y associer Swisscom avec un chapitre sur le répartiteur ainsi que d'autres entreprises et parties prenantes individuelles telles que l'Intendance des impôts du canton de Berne, etc. Les membres de la commission technique ont été priés de rechercher d'autres participants.

Les charges liées au marketing budgétisées pour l'année 2010 devraient notamment être utilisées pour cette publication, le but étant de trouver des sponsors pour en financer la conception et la publication. La production pourrait être éventuellement (pré)financée par swissdec avec pour objectif de vendre plusieurs exemplaires aux parties prenantes.

Communication

Afin d'augmenter la notoriété de la norme suisse en matière de salaire (ELM), une communauté d'intérêts sera créée avec les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale, sous la forme d'une section swissdec «concepteurs de logiciels de comptabilité salariale». Tous les concepteurs de logiciels et destinataires de données salariales sont disposés à continuer à l'avenir de fournir à leurs clients des informations compétentes et à jour.

Le concept de communication sera remanié en 2010 avec le soutien de l'Université de St-Gall et la Haute école spécialisée bernoise.

Objectif commun, champs d'activité et mesures jusqu'à fin 2013

Après révision, l'objectif de swissdec est toujours de recruter, d'ici fin 2013, quelque 100 000 clients pour la transmission des données salariales via la norme suisse en matière salariale (ELM). En matière de marketing, des axes prioritaires ont été fixés à cette fin pour les différentes parties prenantes. Ils se concentrent principalement sur les cantons dans lesquels l'obligation de déclarer les salaires repose sur des bases légales.

Objectif jusqu'en mars 2014:

100 000 transmissions concernant 2 millions de personnes vers quatre ou cinq destinataires, soit environ 500 000 transactions.

8.2 Entreprises avec comptabilité salariale > 10 personnes

(70 000 entreprises comptant 2,4 millions de personnes):

Objectif

- Promouvoir les transmissions
- Utilisation de comptabilités salariales certifiées swissdec: 90 % soit 66 000 entreprises
- Transmission électronique pour la déclaration 2011: 85 % soit 60 000 entreprises (1,8 million de personnes)

Champs d'activité

- Cantons de Berne, Vaud et Bâle-Ville: administrations fiscales, caisses de compensation cantonales, Suva Berne et Lausanne, OFS, assurances (par ex. Mobilière, Allianz Suisse, Vaudoise, etc.)
- Autres parties prenantes: unions cantonales des arts et métiers, fiduciaires cantonales, communes, courtiers
- Association suisse des banquiers et caisses de compensation, banques et assurances

Mesures

- Planification commune des activités et des responsabilités
- Réaliser des actions communes avec tous les destinataires du canton
- Organiser des manifestations et un support au niveau local
- Connecter les caisses de compensation au répartiteur

8.3 Entreprises sans comptabilité salariale < 10 personnes

(230 000 entreprises comptant 0,8 million de personnes):

Objectif

- Montrer les avantages d'une comptabilité salariale certifiée swissdec et promouvoir la vente
- Utilisation de comptabilités salariales certifiées swissdec: 50 % soit 115 000 entreprises
- Transmission électronique pour la déclaration 2013: 18 % soit 40 000 entreprises (0,2 million de personnes)

Champs d'activité

- Associations: fiduciaires, peintres/plâtriers, menuisiers
- Union suisse des arts et métiers: organes
- Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale: offres

Mesures

- Le centre opérationnel, avec le soutien du comité consultatif, planifie des activités avec les associations.
- Réaliser une action par association.
- Elaborer une offre de formation pour les fiduciaires.
- Organiser et proposer des manifestations et un support au niveau local.

8.4 Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale

Objectif

- Montrer les avantages d'une comptabilité salariale certifiée swissdec et promouvoir la vente.
- Coordonner le développement de swissdec avec les concepteurs de logiciels.
- Version 2.2 fin 2011: 90 % sont certifiées.
- Version 3.0 fin 2013: 25 % sont certifiées.

Champs d'activité

- Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale: offres.
- Distribution et mise en service de la comptabilité salariale.
- Développements de swissdec: LPP, impôt à la source, norme suisse en matière de droit aux prestations.

Mesures

- Discuter avec les concepteurs pilotes de logiciels de comptabilité salariale en vue de l'organisation d'une communauté d'intérêts pour les comptabilités salariales.
- Représentation dans la section concepteurs de logiciels de comptabilité salariale.
- Voter la représentation pour la commission technique et l'assemblée de l'association.
- Mettre des outils à disposition pour les événements et les formations.

8.5 Destinataires des données salariales

Objectif

- Connaître le processus de création de valeur ajoutée de swissdec et les avantages d'une comptabilité salariale certifiée swissdec; augmenter le nombre de détenteurs de savoir-faire parmi les destinataires.
- Faire connaître la comptabilité salariale et promouvoir la vente de comptabilités salariales.
- Fournir l'assistance pour l'initialisation de la comptabilité salariale.
- Accroître l'état de préparation à la réception et garantir une disponibilité 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.
- Les destinataires sont disposés à proposer une assistance et sont à même de le faire: Suva et OFS, assurances privées (20), administrations fiscales (6), caisses de compensation (80).

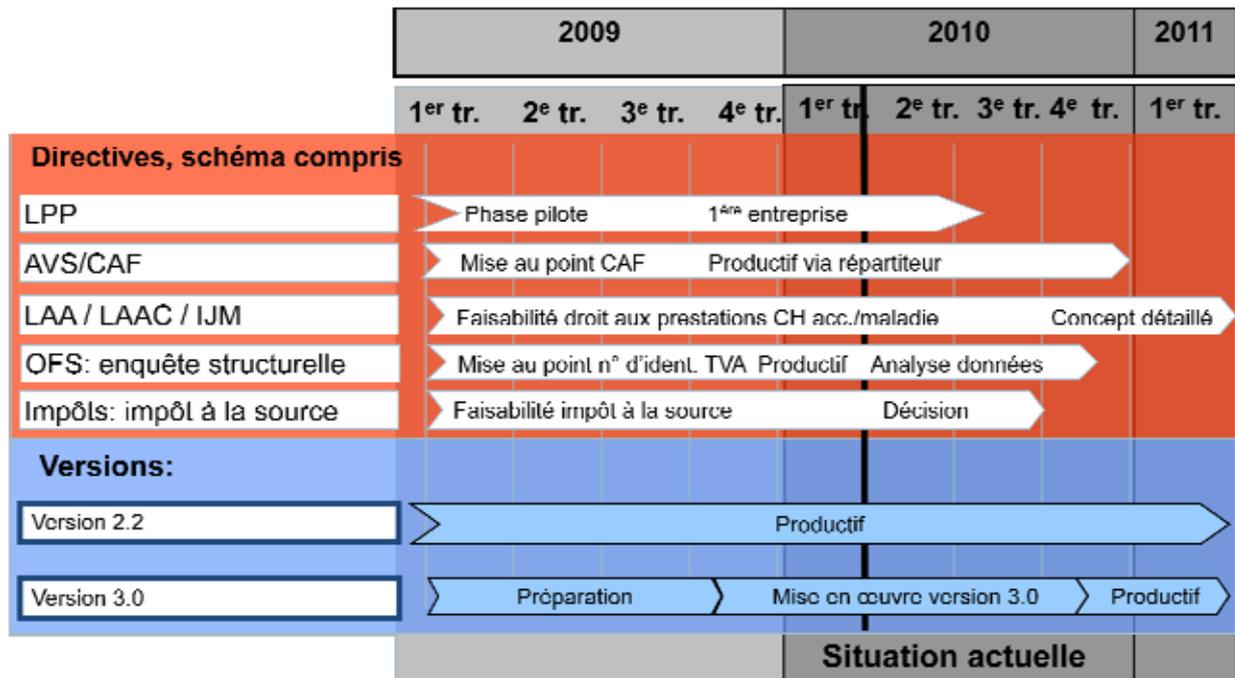
Champs d'activité

- Contrôle des employeurs AVS et Suva et conseil à la clientèle des assurances.
- Suivi des clients par les fiduciaires, courtiers et agents.
- Suva, assurances privées, OFS, caisses de compensation, offices des contributions.

Mesures

- Former les réviseurs de l'AVS et de la Suva.
- Elaborer une offre de formation pour les fiduciaires.
- Envoyer des profils pour l'initialisation des comptabilités salariales.

9. Projets



Projet LPP

La phase pilote du projet de norme suisse en matière de salaire LPP s'est déroulée jusqu'à fin janvier 2009. Le projet a été placé sous la responsabilité de la section LPP, tout en restant sous la surveillance d'un comité de pilotage auquel participe swissdec. Swissdec a également informé le comité Vie de l'ASA de l'état d'avancement du projet. Christian Hirschle (AXA Winterthur), organisateur technique, et Thomas Jost (ASA), responsable supérieur, dirigeant la section LPP. La LPP est intégrée dans la version 3.0 de la norme suisse en matière de salaire (ELM), disponible depuis le 18 décembre 2009, et les premières données productives ont pu être transmises.

Projet impôt à la source

La faisabilité du projet doit être démontrée conjointement avec des représentants des administrations fiscales. swissdec doit y apporter sa contribution de manière à améliorer le processus, à réduire sa complexité et à permettre son informatisation. L'étude de faisabilité concernant l'impôt à la source sera réalisée sous la direction du canton de Berne et avec la participation de la section. Les premiers résultats ont été établis en mars 2010 et présentés lors de la Conférence suisse des impôts.

eAVS/AI-CAF: Projet «Echange de données entre caisses d'allocations familiales et employeurs»

Les allocations familiales sont réglées de manière autonome dans 2000 entreprises. En fin d'année, des messages de réponse marginaux sont effectués. Un registre des allocations familiales doit être développé afin de supprimer ou de réduire les paiements en double. Des clarifications correspondantes sont en cours. Une décision devrait être

prise d'ici novembre environ. A la demande du Conseil fédéral, le registre devrait être opérationnel au 1^{er} janvier 2011. La faisabilité et les coûts sont étudiés par swissdec. Une solution satisfaisante a pu être reproduite dans la version 3.0. Il a été décidé que la solution ne serait pas réalisée sur la base de la version 3.0 de la norme suisse en matière de salaire (ELM).

Projets liés au droit aux prestations:

Concernant le droit aux prestations, l'étude préliminaire de la Suva est disponible et les volets consacrés à la LAA et à l'IJM peuvent être complétés. Fin août 2009, l'étude préliminaire a été soumise aux compagnies d'assurance dans le but de les inciter à réaliser le projet. La documentation a été présentée à l'Association Suisse d'Assurances et mise en consultation. Cela devait permettre d'obtenir un tableau représentatif des avis et d'inviter les compagnies intéressées à s'associer au développement ainsi qu'à la réalisation. Le processus s'est achevé fin mars 2010. Les compagnies suivantes se sont déclarées prêtes à participer au lancement: AXA Winterthur, Zurich, Groupe Mutuel, Allianz Suisse et Helsana. L'analyse est prévue pour 2010, la clôture pour le 31 décembre 2013. Le développement de SUNET se poursuivra. SUNET constitue une base idéale, à considérer comme un complément et non comme un concurrent. Les principaux objectifs de swissdec sont la préparation correcte des données salariales au moyen d'une norme ouverte, sans rupture de média et la gestion électronique (workflow) de l'ensemble du processus au sein de l'entreprise.

Projet TVA

Le projet TVA est en discussion depuis deux ans et a été reformulé. Il s'agit d'un projet d'identification et d'un projet de portail/ERP qui doit remplacer à l'avenir l'utilisation de formulaires. L'approbation de la direction TVA est encore en suspens. swissdec pourrait participer au projet en apportant ses conseils et son soutien, tout en favorisant l'emploi de technologies et de voies de transport uniformes.

Projet IAM (Identity and Access Management) pour les entreprises - Projet SuisseID

Dans le cadre de la cyberadministration, la Confédération a alloué, au titre d'une mesure de relance conjoncturelle, 17 millions de CHF au projet SuisseID. Le centre opérationnel a examiné la question de savoir si cela présentait un intérêt pour l'association Swissdec. La SuisseID est un certificat lié à la personne. L'opportunité d'une participation financière existe donc de ce point de vue. La LPP pose des exigences élevées relatives au déroulement global du processus. L'identification est indispensable en l'espèce, le domaine bidirectionnel réclamant des sécurités supplémentaires. Pour swissdec, il serait intéressant de pouvoir opérer un pré-investissement, afin de montrer les possibilités aux concepteurs de logiciels et d'attirer des partenaires financiers. Des renseignements ont donc été pris auprès de Christian Weber, SECO, quant à la disponibilité de ressources correspondantes. Un soutien de swissdec s'avère cependant difficile, les moyens financiers devant uniquement être mis à la disposition de personnes morales (entreprises occupant du personnel et présentant une production), ce pour des raisons juridiques.

En janvier 2010, swissdec a formulé une demande de soutien financier, dans le délai imparti, auprès de la direction opérationnelle cyberadministration Suisse, dans le cadre de la troisième phase des mesures de stabilisation conjoncturelle pour la cyberadministration.

Réponse:

Les demandes de fonds adressées à la direction opérationnelle cyberadministration Suisse sont plusieurs fois supérieures aux moyens budgétisés. Si cette situation nous réjouit d'un côté, elle ne facilite pas l'attribution des moyens. Après une étude approfondie de votre demande et une appréciation de qualification, nous sommes arrivés à la conclusion que votre demande ne pouvait être retenue dans sa forme actuelle.

Motif: le projet correspond tout à fait au critère d'aptitude et a obtenu une valeur élevée pour les critères de qualification, mais le montant dépasse de loin les possibilités, en particulier pour la première tranche. Plusieurs demandes concernant des projets IAM ont par ailleurs été déposées (notamment en rapport avec le projet SuisseID). Il est nécessaire d'adopter une démarche nettement plus coordonnée.

Nous espérons que vous pourrez réaliser votre projet malgré l'absence de soutien financier résultant de la troisième phase des mesures de stabilisation conjoncturelle, car nous le considérons comme un élément important dans la réalisation de la stratégie de cyberadministration Suisse.

Vous êtes toutefois libres de redéposer votre demande sous une forme modifiée dans le cadre de la deuxième ou de la troisième tranche.

10. Calendrier 2009 - 2011

Mission	Date
Essai pilote LPP pour salaires 1.2009 (coordination et réalisation)	31.01.2009
Commission technique Version 3.0: <ul style="list-style-type: none"> ▪ Validation de la version préliminaire par la commission technique ▪ Validation de la version finale par le centre opérationnel ▪ 2^e tr.: publication sous www.swissdec.ch après validation par le centre opérationnel 	19.03.2009
Assemblée de l'association	22.04.2009
Audit de maintien par SQS: label de qualité de la protection des données SQS «GoodPriv@cy»	28.04.2009
Version 3.0: consultation auprès des sections swissdec et des concepteurs de logiciels pilotes	Juin 2009
Planifier des activités avec les associations et les cantons: fiduciaires, peintres/plâtriers et canton de Schwyz	Juin - oct. 2009
Commission technique <ul style="list-style-type: none"> ▪ Version 3.0: validation de la version finale ▪ Extension du répartiteur à la LPP 	21.10.2009
Journée d'information ASA à Zurich chez Allianz Suisse	26.10.2009
3 ^e déclaration productive 2009 avec LPP et certification de la comptabilité salariale (total: 50 version 2.2, 5 version 3.0)	01.12.2009
Réception Receiver LPP	Déc. 2009
Version 3.0: publication sous www.swissdec.ch après validation par le centre opérationnel	18.12.2009
Commission technique	23.03.2010
Assemblée de l'association	22.04.2010
Lancement de la section concepteurs de logiciels de comptabilité salariale	20.03.2010
Echange d'expérience concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et destinataires de données salariales, Stade de Suisse, Berne Wankdorf	06.05.2010
Commission technique	27.10.2010
Assemblée de l'association 2011	14.04.2011

Swissdec, le label de qualité pour les comptabilités salariales, est une association non lucrative. Elle regroupe la Suva, l'Association Suisse d'Assurances (ASA), l'Office fédéral de la statistique (OFS), eAVS/AI et la Conférence suisse des impôts. En tant que plate-forme d'information centrale pour la standardisation de l'échange électronique des données via les systèmes de comptabilité salariale, swissdec soutient les concepteurs de logiciels lors de travaux de développement, vérifie et certifie des comptabilités salariales, favorise l'échange d'informations entre les parties prenantes et supervise la transmission des données conforme à la loi. www.swissdec.ch